



**RD CONGO**

**TERRE FERTILE**

Livre blanc sur la sécurité et la  
répression des abus des Droits de l'Homme  
en République Démocratique du Congo

Ministère de la Communication et des Médias  
*Octobre 2009*

**R.D. CONGO**

# **TERRE FERTILE**

**Livre blanc sur la sécurité et la  
répression des abus des Droits de l'Homme  
en République Démocratique du Congo**



## Table des matières

En guise de prologue.....	5
Introduction.....	7
I. Confusion des causes et des effets.....	8
II. Défis majeurs de la RD Congo aujourd’hui.....	12
III. La situation sécuritaire au Nord Est.....	25
IV. Bas-Congo, 2008 : l’Etat congolais Vs Bundu dia Kongo....	30
V. Fin de l’impunité : du rêve à la réalité.....	34
VI. Conclusion.....	37
VII. Annexes.....	39



**EN GUISE DE PROLOGUE**

## **CONGO BASHING**

*(François Soudan, in Jeune Afrique, n° 2545-2546, 18-31 octobre 2009)*

*La République démocratique du Congo a ceci d'irremplaçable pour les médias et les Ongs du Nord qu'elle offre une source quasi inépuisable de clichés réducteurs, motifs d'indignation, reportages chocs, rapports alarmistes et autres photos coup-de-poing sur la misère du monde. Pas une semaine sans son lot d'exactions au Sud -Kivu, de viols dans le Haut-Uélé, de bavures des services spéciaux à Kinshasa, d'affaires de corruption au sein de la magistrature, pas un jour sans un cas de racket policier. Bref, il n'y a qu'à se baisser pour ramasser une bonne histoire qui saisira aux tripes les âmes sensibles. Raconter la souffrance quotidienne des Congolais peut même rapporter gros : un prix Pulitzer ou Albert-Londres, par exemple. Que l'on soit humanitaire ou journaliste, on ne revient jamais de ce pays de la démesure les mains vides...*

*Le problème, évidemment, dans cet exercice de « Congo bashing » (que l'on pourrait traduire par « critique permanente et systématique ») est que tout élément à décharge, ou tout simplement explicatif, de la situation actuelle, est à priori écarté. Au risque de paraître politiquement incorrect, certaines évidences méritent pourtant d'être énoncées.*

*La première est qu'on ne sort pas de trente ans de dictature et d'une décennie de guerre sans que tout-y compris la façon d'être et de penser des congolais soit à reconstruire.*

*La deuxième est que, si la RD Congo est aujourd'hui en paix avec tous ses voisins, c'est à Joseph Kabila qu'elle le doit.*

*La troisième est que la Banque mondiale et le FMI, qui se sont livrés sur Kinshasa à un véritable chantage afin que le fameux prêt chinois soit révisé d'un tiers à la baisse, portent une lourde part de responsabilité dans l'écrasante dette extérieure, contractée pour l'essentiel sous Mobutu avec leur bénédiction, et qu'ils ne l'assument pas.*

*La quatrième enfin est que, pour la première fois depuis longtemps, une réponse est apportée en ce moment au défi fondamental : comment rétablir le contrôle de l'Etat sur toute l'étendue du territoire ? Comment déboucher les artères de ce grand corps malade ? Comment désenclaver un arrière-pays dont certaines zones sont revenues à l'état précolonial. Tel est l'objectif, ambitieux certes, problématique sans doute, mais profondément raisonnable des « cinq chantiers de la République » dont certains ont déjà commencé notamment le long de la mythique RN1, qui relie le Bas-Congo au Katanga.*

*Jamais, en un demi-siècle d'histoire tourmentée, malgré les guerres civiles et les multiples ingérences extérieures, la volonté des Congolais de vivre ensemble ne s'est démentie. Un nationalisme d'autant plus méritoire qu'il repose avant tout sur le rêve de ce que leur pays pourrait être, avec toutes les richesses potentielles de son sous-sol.*

*Réconcilier cet espoir avec la réalité passe avant tout par la reconquête de l'espace commun. Ce n'est qu'à ce prix que l'on pourra atténuer la souffrance des Congolais, attendre de chacun d'entre eux qu'il s'engage pour le bien de tous et ôter aux adeptes du Congo bashing quelques motifs de satisfaction.*



## INTRODUCTION

" *Terre fertile*", la République Démocratique du Congo l'est à bien des égards : fertile par ses potentialités minéralogiques, ses cours d'eau, sa faune, sa forêt, elle l'est aussi pour ses nombreux problèmes sociaux et sécuritaires qui offrent des opportunités à l'imagination débridée d'un aréopage interlope d'acteurs humanitaires et médiatiques en mal de misères alarmantes et de catastrophes sensationnelles à vendre.

Fait révélateur, c'est au moment où Alan Doss, le Chef de la Monuc, dressait à New York un bilan globalement positif de la situation sécuritaire en RD Congo, appréciant notamment la montée en puissance, et en discipline, des Forces armées de la RD Congo, (Fardc) que le Rapporteur Spécial pour les Exécutions extrajudiciaires, Monsieur Philip Alston, a lancé ses attaques caricaturales contre les nouvelles institutions congolaises, attribuant aux Fardc un pogrom commis par des éléments de l'ex-rébellion du Cndp en phase d'intégration dans l'armée nationale après l'avoir combattue.

Le lynchage médiatique dont la RD Congo est victime ces dernières années procède de la volonté radicale de puissants groupes d'intérêts dont le rêve de balkaniser notre pays est notoire. Patrice Lumumba, le père de l'indépendance congolaise en 1960 et le Professeur Ilunga Kabongo en 1982 ont dénoncé ces velléités de démembrement. Mzee Laurent-Désiré Kabila, le troisième Chef de l'Etat de la RD Congo, a enfoncé le clou peu avant son assassinat le 16 janvier 2001 en appelant ses compatriotes à une « *auto-prise en charge* ». En dépit de leurs dénégations, le quarteron d'organisations non gouvernementales qui multiplient rapports, communiqués et points de presse sulfureux sur la situation des Droits de l'Homme en République Démocratique du Congo servent cette énième bataille dans laquelle d'importants moyens sont investis pour véhiculer aux quatre vents une image dévalorisante de ce pays présenté systématiquement sous un jour des plus exécrables.

C'est dans le but de tailler en pièces ces lieux-communs que ce Livre Blanc se propose de restituer et recontextualiser les faits que des esprits malins travestissent et dramatisent *à volo*. Y seront évoqués, la confusion délibérée entretenue entre les causes de la guerre et ses effets, les défis à relever par la RD Congo aujourd'hui qui sont loin d'épouser les desseins de certains acteurs humanitaires et médiatiques bien-pensants, l'amélioration de la situation sécuritaire



dans les Kivu et en Province Orientale, les crimes commis par la secte politico-religieuse Bundu dia Kongo et leur répression en 2008 et la problématique de l'impunité.

La RDC est engagée dans un laborieux processus de démocratisation après trois décennies d'un régime autocratique sans fards. C'est un comble que les Droits de l'Homme au nom desquels le leadership congolais en place a sollicité et obtenu le suffrage populaire en 2006 deviennent un instrument de déstabilisation par les mêmes forces occultes qui ont porté la dictature pendant plus de trois décennies dans notre pays. Le fait pour le Gouvernement de rechercher un équilibre entre le souci des Droits de l'Homme et la sécurité de l'Etat lorsque le pays est agressé comme c'est le cas n'attente à aucun instrument juridique international relatif aux Droits de l'Homme. Entre l'exigence du juridiquement correct et l'efficacité de la défense nationale, existe bel et bien une marge pour la vertu politique de la *prudence* qui n'est nullement contraire aux principes des Droits de l'Homme.

## I. CONFUSION ENTRE CAUSES ET EFFETS

Les membres de la Communauté financière internationale du Club de Paris ont été alarmés le 8 octobre par des allégations sur une prétendue "*impunité chronique*" au Congo à la veille d'une de leurs réunions consacrée à la dette odieuse léguée aux dirigeants Congolais actuels par le défunt Président Mobutu. Ce n'était que l'avant-dernière attaque de *Human Rights Watch* contre la RDC. Elle sera suivie d'une autre, sous la forme d'un message comminatoire daté du 13 octobre 2009, co-signé par « *des groupes nationaux* » (une nouveauté initiée par HRW pour des raisons évidentes) et destiné aux Diplomates et Représentants de l'ONU qui discutaient à Washington de la situation dans l'Est du Congo et dans la Région.

Ces allégations infamantes contiennent parfois des contre-vérités ou des omissions suspectes, et souvent des approximations, voire des affabulations qui en altèrent la crédibilité.

L'origine des graves violations massives des Droits Humains en République démocratique du Congo remonte au début des années '90, avec l'arrivée des réfugiés Hutu rwandais dans le Nord-Est du pays après l'avènement à Kigali du régime Fpr. Cet afflux massif (plus de 2 millions de réfugiés dans la seule Province du Nord Kivu) a exacerbé l'insécurité à la frontière commune RD Congo-Rwanda, les groupes armés anti-Fpr étant régulièrement accusés par les nouveaux dirigeants rwandais de préparer un autre génocide avec le soutien des autorités congolaises.

Les actions de la rébellion ougandaise *de l'Armée de libération du Seigneur* (LRA) qui avaient sanctuarisé une partie de la frontière congolo-ougandaise viendront aggraver l'instabilité dans la région.

Les réfugiés rwandais en RD Congo se sont constitués en un mouvement politico-militaire, les « *Forces Démocratiques pour la libération du Rwanda* » (*Fdlr*) qui ont écumé pendant de longues années les Provinces du Nord et du Sud Kivu et s'y sont livrés à de graves violations des Droits de l'Homme. Dans la même veine, en Province Orientale, les éléments de la *Lord Resistance Army* (Lra), ougandaise avaient mis à feu et à sang la quasi-totalité du District du Haut-Uélé et une partie du Bas-Uélé pendant plus de 15 ans.

Ces promenades terroristes au Nord et à l'Est de la RD Congo ont coûté à ce pays plus de 5 millions de vies humaines du fait de la

guerre. Sans provoquer la mobilisation générale qui a suivi le début de la répression de ces criminels par les Fardc.

On ne peut, en effet, ne pas ramener à la surface l'effarante comptabilité macabre de l'*International Rescue Committee* fixant à 5.400.000 le nombre des Congolais morts entre 1998 et 2008 du fait, direct ou indirect, de la guerre de l'Est, soit une moyenne annuelle de 540.000 morts !

Pour sa part, la Croix Rouge Internationale (CRI) parlait le 16 mai 2006 de 100.000 tués tous les trois mois en RDC suite à des actes de violence. On se perd en conjectures sur cette émotion sélective d'Ongs qui ne semble s'appliquer qu'aux opérations de répression des criminels des Fdlr et Lra par les Fardc du fait de quelques dizaines de victimes collatérales jugées comme un prix insupportable de la sécurisation de la RD Congo et qui justifieraient par conséquent le *statu quo ante*. Comprenne qui pourra !

C'est le lieu de rappeler que la RDC qui dispose depuis 2006 d'institutions politiques légitimes exerce la plénitude du pouvoir définitoire de sa propre situation. En l'espèce, le Président de la République et le Gouvernement ont estimé qu'il était plus utile et efficace d'agir sur les causes, c'est-à-dire de mettre fin à la présence armée des forces négatives rwandaises et ougandaises à l'intérieur de nos frontières en les désarmant et en les rapatriant, au besoin par la force ; afin de permettre à la RD Congo de se consacrer à la réhabilitation sociale des victimes et à la reconstruction nationale.

Affligées de cette "*illusion du savoir immédiat*" propre aux ethnologues amateurs, les donneurs de leçons qui croient connaître la RD Congo mieux que les Congolais eux-mêmes ne jurent que par une approche privilégiant les effets (victimes collatérales, procédures etc.) au risque de laisser les causes se reproduire ou perdurer. Autant panser une plaie purulente sans la nettoyer...

On aura noté la hargne des détracteurs à multiplier les obstacles aux programmes de pacification et de reconstruction du Gouvernement même dans des zones non concernées par l'insécurité ou les conflits au motif que tout ne va pas encore pour le mieux dans le pays.

C'est d'une manière globale que tous les défis qui menacent la pacification et la reconstruction du pays doivent être abordés. A quoi servirait-il de sauver nos compatriotes d'une mort violente si

c'est pour les laisser ensuite mourir de faim faute d'investissements dans l'agriculture, ou de maladie par manque d'infrastructures médico-sanitaires ou de routes pour s'y rendre ?

L'extrême pauvreté dans laquelle la dictature et les conflits ont plongé notre peuple doit par ailleurs être considérée comme une des causes de la grande fragilité du pays. En quête d'expédients pour survivre, des individus ou groupes d'individus appâtés par les ennemis de la paix n'hésitent pas à se lancer dans des aventures sanglantes même sans lendemains.

C'est la raison pour laquelle le Gouvernement considère la reconstruction nationale comme un projet aussi prioritaire que la cessation des hostilités et la garantie des droits individuels. Il n'y a aucune rationalité à établir une conditionnalité entre le soutien à la reconstruction et l'avènement d'une société idyllique dans laquelle n'existerait aucun dysfonctionnement.

Reconstruire signifie aussi rebâtir ce qui a été détruit : infrastructures, système éducatif, système sanitaire, sécurité sociale, etc. C'est autour de ces secteurs que le Président Joseph Kabila a fixé les priorités de la première législature de la 3<sup>ème</sup> République à travers les 5 Chantiers de la République qui sont en plein développement dans toutes les Provinces du pays.

Jamais au cours des 49 années qui ont suivi son accession à la souveraineté nationale et internationale, les pouvoirs publics de la RD Congo n'ont recadré avec autant de volontarisme le développement intégré de leur pays. Qui, et pourquoi, cela doit-il gêner ?

Cela ne devrait gêner que les nostalgiques d'un passé sombre qui se lancent à corps perdu dans la fabrication des récits montant en épingle le moindre incident dans une tentative de cultiver le désespoir des Congolais et la démobilisation du monde entier à l'égard de notre pays.

## II. LES DROITS DE L'HOMME : UN DEFI MAJEUR POUR LA RD CONGO AUJOURD'HUI

La réhabilitation du Congolais dans ses droits et libertés garantis par la Constitution et les Instruments Juridiques Internationaux relatifs aux Droits de l'Homme est le défi majeur que le Président Kabila et sa Majorité se sont engagés à relever pendant leur mandat à la tête du pays. Ils ne bénéficient malheureusement que d'un appui limité de la part de certains partenaires qui manifestent une solidarité purement rituelle.

Lorsque grâce à la réduction de zones de tensions dans le Nord Kivu, le Gouvernement décida de fermer quelques camps de déplacés internes comme celui de Mugunga en périphérie de Goma, quelques Ongs ont attaqué avec virulence cette décision. Il ne s'agissait pas de solidarité avec des déplacés qui avaient vécu un calvaire atroce dans ces camps et tenaient à rentrer chez eux mais d'un mouvement d'humeur dû à la disparition d'un important "débouché humanitaire" pourvoyeur de budgets et de mandats.

A Lubumbashi, une zone non concernée par les conflits, le Gouverneur Moïse Katumbi a révélé à la RTNC ce qui suit : « *le Gouvernement provincial du Katanga a scolarisé et sédentarisé mille enfants de la rue mais les Ongs qui ont des moyens de prêter main forte à ce programme ont refusé d'y contribuer. Elles préfèrent que ces enfants restent dans la rue pour leur permettre de produire des images de misère qui les aident à collecter des subsides* » (27 octobre 2009).

Ces attitudes ambivalentes de quelques Ongs jettent un voile de suspicion sur le travail admirable de celles, nombreuses, qui se sacrifient jour et nuit aux côtés des Congolais en lutte pour leurs droits et leur émancipation.

S'agissant du vaste projet de la réhabilitation d'un système judiciaire réellement au service des valeurs morales et des lois qui servent de socle à la société congolaise, force est de constater que, englués dans leur propension à fabriquer obstinément des légendes d'infamie sur la RD Congo, certaines Ongs refusent de voir que notre justice, malgré ses moyens insuffisants, instruit systématiquement (et punit le cas échéant) les cas de violation des Droits de l'Homme qui sont portés à sa connaissance. Au lieu d'encourager et consolider ce penchant positif, on s'amuse à brocarder malicieusement sur le faible taux de dénonciation, et

donc de poursuites, de certaines formes de criminalité, notamment les violences sexuelles. En voulant faire croire fallacieusement qu'il s'agirait d'une spécificité congolaise. Toutes choses étant égales par ailleurs, les tabous culturels, les interdits moraux ou le déficit de protection des victimes constituent des freins puissants à la dénonciation d'un grand nombre de crimes sexuels partout dans le monde.

Cette problématique de la criminalité est tellement préoccupante que le Gouvernement de la RD Congo a décidé de s'y impliquer pleinement en encourageant et en soutenant l'action des cliniques juridiques initiées avec l'appui du Bureau de Coordination des Nations Unies aux Droits de l'Homme qui se spécialisent dans l'aide aux victimes. Pour autant, le Gouvernement dénonce et condamne toute tentative, d'où qu'elle vienne, de distraire les services compétents de leurs tâches de répression des délinquants en érigeant cette problématique en sujet d'une polémique stérile.

Certains préposés des Nations Unies glissent parfois dans ce travers. C'est le cas du Rapporteur Spécial pour les Exécutions Extra-judiciaires, Philip Alston, qui a étendu sa mission (exécution extra-judiciaires) pour s'auto-proclamer tantôt évaluateur de la fiabilité des prochaines élections, tantôt expert de la mise en œuvre des lois sur la défense nationale et les forces armées en RD Congo.

Dans ses violentes diatribes contre la RD Congo, Alston semble assimiler la synergie public-privé mise en place par le Gouvernement pour consolider les efforts de reconstruction nationale à ce qu'il appelle "*la privatisation de l'Etat*".



**Nord kivu. Des populations déplacées de leurs milieux d'origine et des enfants séparés de leurs parents. Photo Don John Bompengo**

Les défis sécuritaires auxquels le Gouvernement se trouve confronté du fait des conflits qui ont secoué le pays au cours de la dernière

décennie ne peuvent se décliner sur le ton de la dérision ou de l'invective. La réforme du système sécuritaire (armée, police, services de sécurité) ; la lutte contre la corruption par l'opération Tolérance zéro ; le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur tout le territoire national etc. sont véritablement des questions de vie ou de mort pour l'Etat congolais car de ces réformes dépend la solution à divers autres problèmes qui ne sont que des sous-produits de la situation post-confit du pays.

Contrairement aux multiples anticipations négatives sur notre pays, tout indique, particulièrement à l'Est qui a longtemps constitué une zone de non-droit, que l'autorité de l'Etat est en voie de rétablissement. Sans pratiquer la religion des miracles, le Gouvernement congolais agit sur le réel sans optimisme éthéré mais sans pessimisme aveugle.

Au début de la transition consécutive à l'Accord Global et Inclusif de Sun City, *International Rescue Committee* estimait à 3,8 millions le nombre de morts des suites de la guerre en RD Congo en six ans, soit 633.000 tués par an ou 52.700 tués par mois. Aujourd'hui, il est signalé par *Human Rights Watch* et ses affidés un nombre de 1.143 civils tués entre Janvier et Octobre 2009, soit une moyenne de 127 par mois.

Toutes proportions gardées, on est passé de 475.000 tués dans une fourchette de 9 mois à 1.143 tués pour la période correspondante aujourd'hui.

Par quelle alchimie et pour quelle raison, ose-t-on prétendre que la situation a empiré à l'Est de la RD Congo alors que les chiffres révèlent le contraire ?

On aura noté en effet que 52.700 civils étaient fauchés chaque mois avant l'intervention des Fardc, contre seulement 127 après le démarrage des opérations Kimia. De quels pays, de quels morts parle-t-on ? Il y a à l'évidence une arnaque dont seuls les auteurs connaissent les tenants et les aboutissants.

La Justice Militaire Congolaise se consacre à la mise en œuvre du mot d'ordre de Tolérance zéro lancé par le Président de la République. Un Conseil de Guerre de garnison a été affecté spécialement dans les zones perturbées de l'Est. Il a pour mission de dire le droit et rien que le droit.

Les statistiques des affaires que cette juridiction spéciale a pu mener jusqu'à des jugements définitifs à Goma, Walikale, Kanyabayonga et Rutshuru entre fin 2008 et Juillet 2009 ainsi que d'autres sur lesquelles les Juridictions militaires de Bunia, de Kolwezi, d'Ilebo, de Kananga et de Lisala sont présentées dans les pages qui suivent. Elles concernent aussi bien des officiers supérieurs que des éléments du rang.



**COUR MILITAIRE OPERATIONNELLE DU NORD-KIVU, AUDIENCES TENUES EN VILLE DE GOMA**

N°	RP	Nbre de prévenus	Noms des Prévenus	Prévention	Période des Audiences	Arrêt de la Cour
1.	004/08	1	1 <sup>er</sup> Sergent BOFENDA KALEMA	Violation des consignés et extorsion	Du 08 au 17 novembre 2008	Acquitté
2.	005/08	1	KALIMASI KITIMA	Tentative d'extorsion	Du 08 au 17 novembre 2008	Acquitté
3.	006/08	1	1 <sup>er</sup> Sergent Major KARUBANDIKA KALONDA	Dissipation des munitions de guerre tentatives de pillage	Idem	Servitude pénale à perpétuité + Abandon de poste en temps de guerre
4.	007/08	1	Adjudant MASUMUKO NTAMBWE	Désertion en période de guerre	Idem	Idem (perpétuité)
5.	008/08	1	Caporal MAISHA SIBOMANA	Coups et blessures simples	Idem	6 mois de servitude pénale principale
6.	009/09	1	Sergent AKIZIMANA NERESHE	Abandon de poste	16 décembre 2008 au 10 janvier 2009	Servitude pénale à perpétuité
7.	010/09	1	Sergent SHOMBO CHANCE	Crime de guerre par viol et par pillage	Idem	Idem
8.	011/09	1	Caporal MANU SADAM	Lâcheté	16 décembre 2008 au 10 janvier 2009	Acquitté
9.	012/09	1	Caporal BUTOTO ABWENDE	Lâcheté	Idem	Idem
10.	013/09	1	Caporal MUHIGIRWA	Meurtre	Idem	Peine de mort
11.	014/09	1	Caporal BONANE AVUGIMANA	Lâcheté	17 décembre 2008 au 26 janvier 2009	Servitude pénale à perpétuité et dégradation
12.	015/09	1	Caporal BANTU ZACHARIE	Abandon de poste en temps de guerre et meurtre	16 décembre 2008 au 10 janvier 2009	Peine de mort
13.	016/09	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cpt WALUMONA KING KONG</li> <li>- Sergent Major KASONGO RACHIDI</li> <li>- 2<sup>ème</sup> Classe BUSHIRI PAUL</li> <li>- Adjudant FREDDY</li> <li>- MUDIBU GUELOL (Civil)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recel d'objets</li> <li>- Crime de guerre par pillage, crime de guerre par viol et par association des malfaiteurs</li> <li>- Idem</li> <li>- Idem</li> <li>- Crime de guerre par pillage et par association des malfaiteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Idem</li> <li>Idem</li> <li>Idem</li> <li>Idem</li> <li>Idem</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Condamné à 12 mois avec sursis de 24 mois</li> <li>Servitude pénale à perpétuité et DI in solidum Etat Congolais</li> <li>Servitude pénale à perpétuité</li> <li>En fuite action publique dit irrecevable</li> <li>Servitude pénale à perpétuité</li> </ul>
14.	017/09	1	Capitaine ZURIVA KAKUBO	Port illégal de grade et violation des consignés	Du 19 au 26 janvier 2009	Servitude pénale à perpétuité et destitution
15.		1	Adjudant KAFUPI KIMANUKA	Crime de guerre par viol	31/03/2009	Servitude pénale à perpétuité

16.		1	Caporal UNEN KAN KAKE	Crime de guerre par viol	31/03/2009	Servitude pénale à perpétuité
17.		1	1 <sup>er</sup> Sergeant BWANGA MUNGWA	Perte d'arme	31/03/2009	acquitté
18.		1	Caporal MUMBERE TEMBEYA	Perte d'arme	31/03/2009	Servitude pénale à perpétuité

### **AUDIENCES FORAINES A WALIKALE**

19.	018/09	1	Sergent DIDIER ISENGE	Meurtre et violation des consignes	23 au 24 mars 2009	Peine de mort
-----	--------	---	-----------------------	------------------------------------	--------------------	---------------

### **AUDIENCES FORAINES A KANYABAYONGA**

20.	001/08	1	Caporal NKONDE MANDU	Homicide préintentionnel	Du 08 au 18 oct 2008	Peine de mort pour rébellion et violation de consigne
21.	002/08	1	Caporal MASKOTI ISAKA	Meurtre	Idem	Peine de mort
22.	026/09	1	Adjudant MULUMBA WETU	Crime de guerre par pillage	Du 27 au 29 juillet 2009	Peine de mort pour assassinat après réqualification par la CMO + Dégradation

### **COUR MILITAIRE OPERATIONNELLE DU NORD-KIVU, AUDIENCES FORAINES A RUTSHURU DU 14 JUILLET 2009**

N°	Référence de l'Affaire	Nbre de prévenus	Noms des Prévenus	Prévention	Arrêt de la Cour
23	RP 024/09	1	Sgt Major MBEMBE ALONGA	Crime de guerre pour viol	La CMO a requalifié les faits de viol avec violence et a condamné le prévenu à 20 ans de servitude pénale et au paiement d'une amende de 100.000 Fc. La CMO a également condamné la République et le prévenu in solidum au paiement de dommages et intérêts à la partie civile 10.000 \$
24.	RP 025/09	1	Major BITINGINGWA RUBONDERA	Crime de guerre pour meurtre	La CMO a requalifié l'infraction de meurtre simple et a condamné le prévenu à la servitude pénale à perpétuité, a prononcé sa destitution et l'a condamné le prévenu au paiement de dommages et intérêts in solidum 50.000 \$
25.	RP 024/09	1			Voir RP 030/2009

26.	RP 028/09	1	Soldat ALEZO NGUBA	Crime de guerre pour meurtre	La CMO s'est déclaré incompétente au motif que le prévenu pourrait être mineur et le transfère devant son juge naturel
27	RP 029/09	1	Adj LIDZA LONEMA	Crime de guerre pour meurtre	La CMO a requalifié l'infraction de meurtre simple et a condamné le prévenu à la peine de mort et à la dégradation
28	RP 030/09	1	- Adj DEZUNA - 2 <sup>ème</sup> CI TACHAKABAR ALBERIC - 2 <sup>ème</sup> CI LONDJIRINGA LONDRUMA - 2 <sup>ème</sup> MATESO PICHA - 2 <sup>ème</sup> NDJOMBO GOMBO - 2 <sup>ème</sup> UKELO KOKA	Dissipation de munitions de guerre et violation de consigne  Idem	La CMO a dit non établies les charges de dissipation des munitions de guerre. La CMO a condamné cinq (5) des six prévenus à la servitude pénale à perpétuité pour violation de consigne  Acquitté
29.	RP 031/09	1	- Lt Col NDAYAMBAJE NYANGARA KIPANGA - Major LUSUNGU NJOLOKO	Crime de guerre pour viol et emprisonnement	La CMO a requalifié les infractions de crime contre l'humanité par viol et par emprisonnement. La CMO a condamné le Colonel NDAYAMBAJE NYANGARA KIPANGA à la servitude pénale à perpétuité et le Major LUSUNGU NJOLOKO à 10 ans de servitude pénale principale. Les deux prévenus ont été destitués et ont été condamnés à payer des dommages et intérêts à chacune des parties civiles in solidum avec la République.

### Cas relevés auprès d'autres juridictions :

### SIT DES DOSSIERS D'HOMICIDES 2008 /AMG-BUNIA

N° SERIE	N° RMP	NOM ET POSTNOM	PREVENTION	PEINE	OBS
30	820/PEN/2008	1Sgt LUKOMBO LUZOLO Cpt TUNGUMALE OBALE Civ. UZELE UPARGIO	Meurtre Meurtre Meurtre	Peine de mort Peine de mort Peine de mort	Evadé
31.	816/KES/2008	Cpt MUZINGO MABIKA	Homicide prétentionnel	10 mois de SPP assorti de 10 mois de sursis	
32.	799/EAM/2008	Civ. TIBAMUENDA KIBUE	Homicide involontaire	2 ans de SPP	
33.	824/EAM/2008	SLt. MANGBAU ANDONGA	Meurtre	20 ans de SPP	Evadé (en appel)
34.	838/EAM/2008	Sgt LISOPI NGETA	Meurtre	Perpétuité	Evadé

		Sgt EWOLO MOGARAMONDE Cpl KIFU MAYALA	Meurtre Meurtre	Meurtre Meurtre	Perpétuité Perpétuité	Evadé Transféré à Kisangani
35.	839/EAM/2008	Cpl EKWA TETELA	Homicide préintentionnel	Homicide préintentionnel	3 ans de SPP	
36.	840/EAM/2008	Cpl USENI MUTITA	Homicide involontaire	Homicide involontaire	2 ans de SPP	
37.	917/EAM/2008	2 Cl. MBUSA KITAUZA	Meurtre	Meurtre	20 ans de SPP	En appel
38.	860/LUB/2008	SLt KAKUDJI NGOY	Meurtre	Meurtre	Perpétuité	Appel
39.	872/LUB/2008	Cpl. MATUA AGE	Meurtre	Meurtre	Peine de mort	Appel

### SIT DE DOSSIER D'HOMICIDE 2009/AMG-BUNIA

N° SERIE	N° RMP	GRADE	NOM ET POST-NOM	PREVENTION	PEINE	OBS
40.	970/LUB/2009	ISM	DIMBAMBA NSI JOSE	Tentative de meurtre	10 ans de SPP	
41	977/LU/2009	Sgt Cpl	KAKISHAMA SIRIKABO DOLE MBOMBO	Assassinat, meurtre	15 ans de SPP	Appel
42.	983/LUB/2009	Adj	NGOOLU BOLENGE	Tentative de meurtre	Peine de mort	Appel
43.	1011/KBS/2009	Cpl	MUMBERE.KALAVI	Meurtre	20 ans de SPP	Appel
44.	1015/KBS/2009	Cpl	ILUNGA NGOY	Meurtre	Perpétuité	Appel
45.	966/EAM/2009	Cpl	SANGWA LOHONGA	Meurtre	15 ans de SPP	Appel

### SITE DOS HOMICIDE/AMG KOLWEZI et LUALABA

#### ED. 08-09

N°	NUMEROS		Identité du prévenu	Prévention (s)	Peine	OBS
	N°RMP-RP					
46.	739/08/IMK		Les policiers non autrement identifiés	Meurtre	-	-
47.	915/08/KLD -RP 243/08		AC MASANGA TSHIMBU	Homicide preterintentionnel	Acquittement	Tr TMG/ KZI-LBA
48.	926/08/YM		Mr ILUNGA KAPENDA	Homicide involontaire	-	Cliss
49.	949/08/IMK/KLD		Mr NGOY Jules	Meurtre	-	Tr TMG/ KZI-LBA
50.	951/08/YM		Mr Jean Claude	Meurtre	-	En cours inculpé en fuite
51.	1039/08/KWIS		Inconnus	Meurtre	-	En cours
52.	1069/09/KWIS		Les policiers non autrement identifiés	Meurtre	-	En cours
53	1145/09/KLD		Garde parc BISANGA NZAKIM	Meurtre	-	Tr TMG/ KZI-LBA non encore fixé
54.	1149/09/TMB - RP 279/09		S/Lt TSHINEVA KANDONDLOLO et Crts	Assassinat	Acquittement	Tr TMG/ KZI-LBA

55.	1171/09/KLD	SENGA BALONDA	Emprisonnement	-	En cours
56.	1231/09/KWIS	Scom Adjit KOJI MUTAKILA	Homicide involontaire	-	Cours

### SITE DOS HOMICIDE 200-2009 : PMD ILEBO

N° RPM	IDENTITE DU PREVENU	PREVENTION	PEINE	OBS
57.	001/MSK/08 IYEKI MBOMBOLO	Meurtre	Perp	TRPC Kga
58.	003/MSK//08 Premier matelote EKOFO MUYONGO MAKUNGA ALIAS OTIS	Meurtre	-	En cours
59.	0046/MSK/09 Comdt adjoint NKOSO LOLA ALIAS TSHIKU	Meurtre	Mort	Tr Pc Kga
60.	0047/MSK/09 ADJ MBUYU MBANZE Claude	Meurtre	Mort	Tr PC Kga

### SITE DOS HOMICIDE 200-2009 : AMG TSHIKAPA

61.	2060/08/MAK	TSHIMBUNDU TSHIMBUNDU	Homicide praterintentionnel	20 ans SPP par défaut
62.	2101/08/NTC	Bdler TSHIENGE MILAMBO Therese	Homicide praterintentionnel	6 mois SSP avec surcis d'un an

### EMG KANANGA

N° SERIE	N° RPM	IDENTITE DU PREVENU	PREVENTION	PEINE	OBS
63.	0825/PKS/08	AP LABA BAKUNI Simon	Meurtre	10 An SSP	PC Kga
64..	0893/MM/08	AP MAKABU KAMBOYI	Homicide involontaire	-	En cours
65.	0950/PKS/08	LEJA TSHIASHI	-Coups et blessures aggravés -assassinat	-	En cours
66.	0986/PKS/08	Cap NGOYI MILAMBWE	Homicide involontaire	6 mois SSP assortis d'un surcis 6 mois	En liberté
67.	0988/PKS/08	- BENA TSHIYOYO MUADIA -WETU NGANYI KANYONGA	Meurtre	-	Aff prise en délibérée
68.	1017/PKS/08	MUFUNYINA MANGA	Meurtre	-	- Tr PGI Kga
69.	1030/PKS/08	AP MUTEBA NKATA BOKAR	Homicide praterintentionnel	6ans SSP	PC Kga
70.	0022/PKS/09	NGALAMULUME non autrement identifié	Homicide par imprudence	-	Tr PGI Kga
71.	0034/PKS/09	KABASELE NYAMA NICOLE NTAMBWE	Assassinat	-	Tr PGI Kga
72.	0070/PKS/09	MPENGE NDAYI MBUYI MPU TU MAKOMBO BILONDA	Assassinat	-	Tc PGI Kga

73.	0115/PKS/09	AP KABATANTSHI BADIBANGA	Meurtre	-	En cours
74.	0116/MM/09	WASO WAKUTELUKA	Meurtre	-	En cours

### SITUATION DES VIOLENCES SEXUELLES DE LA GARNISON DE LISALA

N°	GRADE, NOM et POST NOM	UNITE	PREVENTIONS RETENUES	DECISION	MOIS	OBSERVATION
<b>I. LES PREVENUS ANNEE 2007</b>						
75.	Adj Chef PITE PITE ALENDA	Sect Naval Lisala	VIOL	En cours	MARS	Evadé (serait à MBDKA)
76.	1 Sgt LISIKA MANGOKO	Sect Nav Lisala	VIOL	CSS fait non établi	JUIN	CSS fait on établi
77.	NGOMU BWALO	CIVIL	VIOL	Tr Parquet GI Lisala	JUIN	-
78.	Capt SHIMBA MWANABUTE	10 Bde Inf Int	VIOL	NON LIEU		
79.	MAJOR BAVON	DISTR PNC	Viol (crime contre l'humanité en tant que chef hiérarchique)	En cours	Fait commis en 2006. Dossier ouvert en 2007	Serait muté à cet effet à GEMENA
<b>II. ANNEE 2008</b>						
80.	MAJOR EKANDO DIDIER	DISTR PNC	VIOL sur Mineur	En cours	MARS	Muté à MBDKA
81.	Adj MOSA BAKWA	DISTR PNC	VIOL	CSS	MARS	CSS faits non établis.
<b>III. LES CONDAMNES</b>						
<b>IV. ANNEE 2007</b>						
N	GRADE, NOM et POST NOM	UNITE	PREVENTION	PEINES	MOIS	OBSERVATION
82.	SGT BOLIKO ELUO	AUDIT GSON LISALA	VIOL	5ANS SPP	MARS	
<b>V. ANNEE 2008</b>						
83.	SCOMPPAL POPY LOKULI BAENDAFE	DISTR PNC	VIOL	5ANS SPP	FEV	
84.	LT MOTUTA MPIA	102 Bn Inf Int	Viol avec violence	10 ANS SPP	OCT	
85.	COMADJ EMEKA ESANGANI	DISTR PNC	Viol (crime contre l'humanité en tant que chef hiérarchique)	10 ANS SPP	NOV	
86.	AP MBOLI SUKEZA	DISTR PNC	Viol (crime contre l'humanité)	10 ANS SPP	NOV	
87.	AP AKANDOZI TITO	DISTR PNC	Viol (crime contre l'humanité)	PERPETUITE	NOV	PAR DEFAULT
88.	Mr ; BOLIA FRANCISCO	CIVIL	Viol (crime contre l'humanité)	PERPETUITE	NOV	PAR DEFAULT
89.	AP WASIDO	DISTR PNC	Viol (crime contre l'humanité)	PERPETUITE	NOV	PAR DEFAULT

90.	APALENGE JEAN LOUIS	DISTR PNC	Viol (crime contre l'humanité	PERPETUITE	NOV	PAR DEFAULT
91.	AP LIKOLO BOKONDJI	DISTR PNC	Viol (crime contre l'humanité	PERPETUITE	NOV	PAR DEFAULT
92.	AP MANGUBA MOMBOMBO	DISTR PNC	Viol (crime contre l'humanité	PERPETUITE	NOV	PAR DEFAULT
93.	Mr. LOFOKU BOMPOSA	DISTR PNC	Viol (crime contre l'humanité	PERPETUITE	NOV	PAR DEFAULT
94.	SCOMPAL LOBE ALUMBA	DISTR PNC	Viol Crime contre l'humanité (comme chef hiérarchique)	10 ANS	DEC	
95.	AP LINDONDO ESANGA	DISTR PNC	Viol (crime contre l'humanité	10 ANS	DEC	
96.	AP EWELE WANE	DISTR PNC	Viol (crime contre l'humanité	10 ANS	DEC	
97.	AP MAGOSO ROGER	DISTR PNC	Viol	20 ANS	DEC	PAR DEFAULT
98.	AP MWANDE	DISTR PNC	Viol (crime contre l'humanité	PERPETUITE	DEC	PAR DEFAULT
99.	BdierChef BOSENGE	DISTR PNC	Viol (crime contre l'humanité	10 ANS	DEC	
100.	AP BADAKA LIPASA	DISTR PNC	Viol (crime contre l'humanité	10 ANS	DEC	
101.	AP MANDALA	DISTR PNC	Viol (crime contre l'humanité	PERPETUITE	DEC	PAR DEFAULT
102.	AP MPU TU BOSCO	DISTR PNC	Viol (crime contre l'humanité	5 ANS	DEC	
<b>VI ANNEE 2009</b>						
103.	AP EBOMA OLIVIER	DISTR PNC	VIOLENCES	10 ANS SPP	AVR	

Certes, des centaines de cas sont toujours en instruction mais notre appareil judiciaire n'a pas à se précipiter au risque d'enfreindre le *Code de procédure*, n'en déplaise à ceux qui ont une conception théâtrale de la justice en RD Congo. Les grandes plaies que sont les massacres de Kasika, Makobola, Kiwanja et Busurungi sont toujours ouvertes au Kivu en attendant que la Justice rattrape les criminels. Mais on ne parvient pas à saisir la rationalité des Ongs qui occultent le fait que depuis que le monde est monde, les criminels n'ont jamais brillé par une propension à se laisser prendre par la justice ou à laisser traîner les preuves. C'est connu, les criminels courent plus vite que la justice et pas seulement en RD Congo. Il appartient à la justice de redoubler les efforts pour élucider tous les crimes et en sanctionner les auteurs dans les règles de l'art.

La réforme du système judiciaire initiée en RD Congo est une priorité pour la majorité au pouvoir. Qui dira le contraire après les Ordonnances d'organisation judiciaire du Chef de l'Etat et l'organisation sur toute l'étendue du pays du recrutement par concours de 1.000 nouveaux magistrats ?

Il faut que certains de nos partenaires étrangers cessent de penser que nos institutions sont réformées pour leur faire plaisir. C'est dans l'intérêt bien compris du peuple congolais qu'est mis en place un système judiciaire performant et efficace. Et à cet égard, il serait contre-productif de confondre vitesse et précipitation.

L'opération Tolérance zéro contre la corruption et autres anti-valeurs se poursuit sans coup fêrir. Certains segments de notre population jugent durement les lenteurs de Tolérance zéro et décrient les dysfonctionnements qui y sont observés. On ne peut que les comprendre. Mais il faut rappeler qu'il s'agit d'un processus de régénération qui s'accommode mal de toute précipitation. Par ailleurs les cas d'abus signalés ici et là dans le chef de quelques préposés ne peuvent en aucune manière altérer la substance et l'utilité de Tolérance zéro.

Quant aux mouvements des terroristes étrangers qui ont sanctuarisé notre pays depuis plus d'une décennie dans le silence assourdissant des donneurs de leçons d'aujourd'hui, ils ont dans une très large proportion été extirpés du territoire congolais. Ainsi dans les Uélés où avait sévi la Lra, on constate



que ce sont de plus en plus des bandits congolais qui opèrent sous l'étiquette de la Lra. Dans les Kivu, en certaines zones déjà libérées des Fdlr, d'autres criminels Congolais prennent un plaisir malin à se présenter comme des Fdlr et à agir comme tels contre leur peuple. Le Gouvernement déploie une action pédagogique mais aussi répressive pour remettre sur le droit chemin ces brebis égarées. Ces Messieurs-Dames Fabricants de Panique sont instamment priés de ne pas se ramener avec leur rhétorique spécieuse pour prendre la défense de ces criminels endurcis comme ils en ont pris l'habitude.

### III. LA SITUATION SECURITAIRE AU NORD-EST

Il n'a pas fallu plus d'un an pour que les Ongs internationales changent radicalement leurs positions sur la situation sécuritaire à l'Est et au Nord Est de la RD Congo. En janvier 2008, un groupe d'une soixantaine de ces Ongs encourageait instamment le gouvernement à signer les accords de paix de Goma afin de mettre fin au calvaire des populations civiles.

S'inscrivant en droite ligne de l'Accord de Nairobi conclu entre les gouvernements congolais et rwandais pour résoudre le problème des Fdlr, l'accord de Goma visait l'instauration d'un cessez-le-feu immédiat entre les Fardc et 22 groupes armés. Il impliquait que les réfractaires audits accords seraient désarmés par la force. Depuis janvier 2009, le ton a changé dans le chef des mêmes Ongs qui s'agitent de nouveau au sujet de la situation des populations civiles RD congolaises, comme si elles se trouvaient dans une situation pire que lorsqu'elles subissaient le joug des groupes armés incontrôlés qui sévissaient dans les Kivu. On brandit à tout bout de champ des rapports alarmants qui parlent de plus d'un millier de morts dans les Kivu depuis janvier dernier et de plus de 100.000 déplacés du fait de la traque des Fdlr par les Fardc. Il faut donc, si on devait les écouter, mettre un terme, principalement à l'opération Kimia II, en cours actuellement dans la province du Sud Kivu.

En 2008, presque les mêmes organisations humanitaires étaient unanimes pour reconnaître l'extrême nuisance des rebelles hutus rwandais qui écument l'Est de la RDC depuis les années '90. Plusieurs rapports ont fait état, jour après jour, d'exactions ignobles que ces hommes en armes perpètrent sur les populations civiles rançonnées, tuées, violées, enlevées. Dans la région, la présence des rebelles hutu n'est plus due à une quelconque raison politique. Des activités d'extraction minière et commerciales extrêmement rentables ont supplanté toutes autres motivations chez ses terroristes dont certains avaient pris part au génocide de triste mémoire au Rwanda de 1994. « *Le désarmement et la démobilisation des Fdlr sont primordiaux pour parvenir à une paix durable dans l'Est de la RDC. Cependant, pour l'instant, peu de progrès ont été réalisés à cet égard. Cela est dû en partie au fait que les Fdlr ont renforcé leur base économique* », affirme Patrick Alley, directeur de Global Witness. « *Leurs activités commerciales sont devenues une fin en*

*soi* ». Il est alors de notoriété quasi publique que ces rebelles rwandais s'étaient implantés dans certaines parties du Sud Kivu où ils contrôlent des régions entières et exploitent mines d'or et de cassitérite. *Global Witness* attire même une attention particulière sur les rapports existant entre l'insécurité récurrente dans la région et les activités commerciales illicites exercées par les milices.

Aujourd'hui, dans le cadre global du renforcement de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national, et particulièrement dans la partie Est et Nord-Est du pays, le Gouvernement, en collaboration avec la Monuc et la Communauté internationale, s'est lancé dans la pacification. Là où cela a été possible, des accords ont été conclus avec des milices belligérantes. Celles qui se sont révélées réfractaires à de tels accords sont traquées et éloignées de leurs centres d'approvisionnements en minerais. Il va de soi que ces opérations militaires exposent des populations civiles aux exactions des forces rebelles, d'éléments incontrôlés des Fardc ou à des dommages dits collatéraux. Et de fait, les Fardc ont bénéficié et apprécié l'excellent concours leur apporté par les forces de la Monuc en matière de protection des populations civiles, qu'elles soient congolaises ou étrangères.

De là à plaider pour un retour au *statu quo ante*, comme le font ces Ongs c'est réellement aller au-delà du bon sens le plus élémentaire. On demande, ni plus ni moins à l'Etat de renoncer à sa souveraineté sur une partie du pays au profit d'une bande de terroristes étrangers qui y feraient la loi et, disons-le, de quelques Ongs qui continueraient à y exercer leur "*sacerdoce*". Car, des progrès dans la pacification et l'instauration de l'autorité de l'Etat dans les régions concernées, il y en a eus. A commencer par le nombre de groupes armés, qui s'est réduit comme peau de chagrin du fait des accords de Goma. Il devient ainsi plus facile de cibler l'un ou l'autre encore réfractaire. De nombreux fiefs, parmi les plus importants des Fdlr, ont été démantelés grâce aux opérations Kimia II. L'on a pu s'assurer que les Fdlr ne disposent plus de leurs sources de ravitaillement. Sans compter le nombre de ces rebelles, tombés sous les balles des Fardc et que HRW s'est gardé, on ne sait trop pourquoi, de révéler dans son évaluation des résultats des opérations contre les Fdlr depuis janvier 2009.

Par ailleurs, ranger les Fardc, dont certains éléments commettent certes des exactions sur les populations civiles, dans le même panier que les terroristes des groupes armés qui maltraitent les populations est totalement exagéré. Etant donné qu'avec les Fardc au moins, on est assuré d'une sanction conformément au règlement militaire. Les procès organisés par les cours militaires opérationnelles en attestent. A défaut de mettre fin à toutes les exactions dues aux Fardc, les condamnations sont dissuasives et d'une pédagogie porteuse d'espoir, ce qui n'est nullement le cas avec les Fdlr et la Lra qui semblent être le dernier souci des fabricants de panique.

Au demeurant, les dernières nouvelles du front au Nord et à l'Est du pays incitent à l'optimisme. A Kisekuru (30 kilomètres de Rutshuru), un groupe résiduel des Fdlr a tenté d'assiéger la garnison locale des Fardc. Ils ont été taillés en pièces et ont fui en abandonnant sur place quatre tués. En représailles, ils ont attaqué sur la route de Katikuru un camion civil qu'ils ont incendié et abattu 4 civils ainsi qu'un officier de Police et 1 militaire Fardc qui se trouvaient à bord avant de s'évanouir dans la forêt avoisinante.

Il s'agit, comme on peut s'en rendre compte de manœuvres désespérées pour détourner l'attention des Fardc de l'accomplissement de leur mission d'éradication complète de ces forces négatives. Le Gouvernement et le Haut-Commandement des Fardc sont bien préparés à vaincre ces manœuvres de distraction lorsqu'elles viennent de l'ennemi. Ce qui n'est pas le cas lorsque la distraction vient des partenaires de la RD Congo que sont les Ongs humanitaires.

En effet, depuis le début des interventions des Fardc contre les terroristes des Fdlr et de la Lra, certaines Ongs font littéralement pleuvoir des dénonciations sur les unités Fardc en opérations. Elles savent pourtant que le Gouvernement n'a à aucun moment fermé les yeux face aux abus signalés dans les rangs de son personnel militaire ou policier. Nous avons toujours enquêté et pris chaque fois qu'il le fallait des mesures correctives. La première de ces mesures étant notamment la permutation d'un certain nombre de brigades présentes sur le théâtre des opérations ; les autres relevant de la discipline du corps et de la Justice militaire déployée au front.

Le Président de la République, Chef suprême des armées, et le Gouvernement ont rompu et fait rompre avec toute forme de complaisance vis-à-vis des délinquants au sein des Fardc. Il faut néanmoins faire justice à ce corps qui a mérité de la Nation tout en sanctionnant les criminels qui se trouvent en son sein. Cette armée bien malmenée par une certaine presse et des Ongs fabriquant du pessimisme et de la panique, est tout de même celle qui a bravement chassé les Fdlr du Sud Kivu et la Lra de la Province Orientale.

L'évaluation faite par *Human rights Watch* de cette opération, surprend tout observateur averti. Cette Ong s'appuyant sur les statistiques du programme DDRRR de l'ONU, du HCR et d'autres sources tend à amenuiser les résultats de l'opération Kimia 2 en ne lui reconnaissant notamment parmi les réussites que 1.071 combattants Fdlr rapatriés et 250 à 300 combattants Fdlr tués. Ces chiffres sont infirmés par ceux fournis par le Commandement de Kimia 2. En effet, ceux-ci, recoupés auprès des autorités rwandaises font état de 2.810 combattants Fdlr rapatriés de janvier au 14 octobre 2009 soit 1.610 à partir du Nord Kivu et 1.200 à partir du Sud Kivu.

Ils indiquent également que 504 combattants Fdlr (et non 250 à 300) ont été tués dans la même période, soit 188 au Nord Kivu et 316 au Sud Kivu. Lorsqu'on ajoute à ce chiffre les 51 combattants Fdlr capturés par les Fardc et les 743 combattants qui ont fui et se sont identifiés dans divers pays limitrophes et dont HRW ne fait pas état, on peut estimer à 4.108 le nombre total des combattants Fdlr définitivement neutralisés par les Fardc dans le cadre de cette opération.

La minoration des réussites de l'opération Kimia 2 de même que l'absence dans les coûts répertoriés de cette opération des soldats Fardc tués (55 jusqu'au 14 octobre), capturés par les Fdlr (7) ou blessés (20), donnent une idée sur les véritables ressorts idéologiques des auteurs du rapport de HRW.

Quoiqu'il en soit, si on part des statistiques des Ongs comme HRW évaluant à 6.000 le nombre des Fdlr en RDC avant l'intervention des Fardc, force est de constater que les forces terroristes résiduelles n'atteignent pas plus de 2.000 individus dans les deux Provinces du Kivu. Si cela n'est pas une réussite, il faudrait trouver un autre sens à ce mot.

Ces Fdlr résiduels sont désormais coupés de toutes leurs sources de revenus, des dizaines de milliers de personnes déplacées dans le Nord et le Sud Kivu ont pu rentrer chez elles. La structure militaire des Fdlr a été définitivement déstabilisée. Plus de 10.000 réfugiés Hutus rwandais qui leur servaient de vivier de recrutement ont été rapatriés. Les relations entre le Rwanda et la RDC se sont améliorées. Le Cndp et d'autres groupes armés ont intégré les Fardc.

Il est légitime pour le Gouvernement de questionner les intentions des Ongs qui face à un tel tableau, s'évertuent à produire des évaluations ultra-négatives des opérations des Fardc.

S'agit-il d'omissions dues à l'inadvertance ou à une erreur volontaire s'expliquant par un montage susceptible de corroborer l'idée d'un Congo-Etat failli dont Théodore Trefon est un des derniers chantres. Théodore Trefon dont le Professeur Banyaku Luape dit avec raison qu'il cherche tout simplement à donner l'impression d'être avant-gardiste pour ramener les victimes (Congolais) à se culpabiliser sur les torts qui sont commis par les "*scorpions étrangers*" ?

#### IV. BAS CONGO 2008 : L'ETAT CONGOLAIS Vs BUNDU dia KONGO

La Police Nationale Congolaise a été durement critiquée par *Human Rights Watch* à propos de son intervention au Bas Congo pour rétablir l'ordre public mis à mal par les partisans de *Bundu dia Kongo*, une secte politico-messianique armée, en avril 2008. On se demande quelle attitude les détracteurs du Gouvernement auraient recommandé aux services de police face à des militants violents, armés et meurtriers d'un mouvement dont tout le monde savait bien qu'il dissimulait des visées et des pratiques terroristes sous une casquette politico-sectariste ? Les documents et photographies ci-dessous se passent de tout commentaire.



Armes blanches et tenues des éléments de BDK



Armes à feu récupérées auprès d'éléments BDK



**Paisible citoyen torturé et enseveli vif par des éléments du BDK (photo Ministère de l'Intérieur)**



**Policier mutilé et tué par des éléments de BDK à Boma. (Photo Ministère de l'Intérieur)**





Carte de membre de milicien de BDK

Notre pays ne peut plus demeurer une jungle dans laquelle personne ne respecte les lois. Les auteurs du rapport HRW semblent souhaiter ce retour à l'état « primitif ». Il n'en est pas question pour le Gouvernement qui a été mis en place par la majorité pour édifier un Etat de droit dans lequel liberté et démocratie vont ensemble avec le respect des lois.

Les partisans du laxisme envers des criminels de sang n'aiment rien moins que de brandir des accusations d'impunité à l'encontre de divers préposés du Gouvernement qu'ils déclarent coupables de faits criminels pendant ces tristes événements.

C'est le lieu de leur rappeler qu'en vertu de la Constitution et des lois congolaises, la présomption d'innocence est un principe sacré. N'est coupable que celui qu'une décision du juge déclare tel. *Human Rights Watch* et toutes les autres Ongs n'ont pas la prérogative de déclarer coupable qui que ce soit en vertu de nos lois.

Il arrive que dans l'exercice de leurs fonctions, des membres des forces armées ou des services de police se rendent coupables de faits infractionnels. Ils sont alors, une fois dénoncés auprès de qui de droit, interpellés, poursuivis (à charge ou à décharge) et punis le cas échéant.

L'impunité n'est pas aussi répandue que le prétendent les auteurs des rapports de *Human Rights Watch*. Les statistiques

des Services judiciaires des Fardc, auxquelles on n'a pas accordé grande importance dans les évaluations des Ongs, renferment des renseignements utiles à toute analyse qui se veut objective. Rien que pour l'année 2008, 3.453 policiers et militaires ont été détenus dans notre pays, soit comme condamnés soit comme prévenus. 2.569 individus dans cette population carcérale appartiennent aux Fardc, soit près de 2 % du nombre total des membres de nos forces armées. 1.576 d'entre eux étaient encore des prévenus, pendant que 993 purgeaient les condamnations légales leur infligées.

Dans une armée de  $\pm$  130.000 hommes, ces chiffres représentent  $\pm$  2 % des effectifs globaux des Fardc.

Peut-on honnêtement accuser d'être adepte de l'impunité un Gouvernement ou une armée qui embastille 2 % de ses effectifs alors que le pays est confronté à la guerre ?

Il convient de noter que les incriminations pour lesquelles ces militaires et policiers sont poursuivis ou condamnés se rapportent essentiellement à des cas de meurtre, de violences sexuelles et de vols avec violences. Pourquoi HRW fait-elle l'impasse sur ces données ?

L'existence des cas de criminalité non élucidés actuellement tel par exemple que la dizaine de personnes trouvées mortes dans des rues de Kinshasa en ce mois d'Octobre, ne signifie pas du tout que la Police ne fait pas son travail. Le défi de la criminalité n'est guère plus important chez nous qu'ailleurs. En effet selon le petit journal (Journal des Français et francophones de l'étranger) du 27 novembre 2006, le nombre de morts par armes à feu au Brésil était de 150 personnes par jour, soit près de 55.000 morts violentes par an. Tandis que le Magazine Sud Africain des Affaires *The Star*, dans sa livraison du mercredi 23 septembre 2009 signalait 18.149 cas de meurtre pour la période allant d'avril 2008 à mars 2009 dans ce pays frère moins peuplé que le nôtre et vivant en paix, soit 1.650 meurtres par jour.

Ces chiffres, comparés à la situation réelle de la RDC telle que illustrée dans ce livre, révèlent que notre pays est loin d'être l'enfer que décrivent à longueur de journées nos détracteurs malgré sa situation de pays post-conflit.

## V. LA FIN DE L'IMPUNITÉ : UN PROJET REALISABLE

Il y a un temps pour chaque chose. Un temps pour faire la guerre et un temps pour pacifier et reconstruire. Les bonnes volontés qui veulent aider la RD Congo à s'en sortir devraient cesser de maintenir les Congolais dans les miasmes d'une conflictualité dont il faut tourner la page. Les chicaneries autour des poursuites à engager sans délai à l'encontre d'un certain ex-chef de guerre du Kivu qui participe en ce moment au délicat programme de désarmement et d'intégration des groupes armés au sein des Fardc sont de nature à infliger à ce pays fragile un remède pire que le mal. L'empressement à voir le couperet de la justice frapper tous les malfaisants est partagé également par le Gouvernement. Toutefois, il importe d'avoir la sagesse de ne pas perdre de vue que sans la paix, l'espoir de faire passer la justice serait pure illusion.

Que les vrais amis de la RD Congo se rassurent : l'impunité n'a plus de place dans notre pays. Il ne sera plus question que quelque portion que ce soit du territoire national soit soustraite à l'autorité de l'Etat sous prétexte de revendications prétendument politiciennes ou identitaires.

Nous ne cesserons jamais par contre d'exiger que tous ceux qui s'amusent à déformer délibérément les faits pour asservir notre pays ne restent pas impunis. C'est le temps de rappeler à tous que le Congo n'est pas et ne sera jamais à vendre. Les fabricants de panique croient qu'à force de persévérance diabolique, ils finiront par contraindre les Congolais à laisser démembrer leur pays. Nous ferons échec à leurs projets de balkanisation. Jusqu'à ce jour, la détermination de notre peuple a eu raison des canons de leurs mentors. Elle s'imposera sûrement sur leurs manœuvres pour opposer les Congolais les uns aux autres.

C'est le lieu d'engager tous les anciens membres des groupes armés et démobilisés à apprendre un métier susceptible de les réinsérer utilement dans la société. Le temps du romantisme du fusil qui permettait de se hisser au pouvoir par un raccourci non démocratique est révolu. Qu'on se le tienne pour dit.

Le Gouvernement de la République ne ménagera aucun effort pour la réinsertion sociale des anciens « *soldats* ». Il exprime sa reconnaissance à tous les acteurs sociaux nationaux et

étrangers qui s'impliquent avec dévouement pour apporter des solutions aux problèmes que la guerre a légué au temps de paix. Nous pensons à ces médecins, infirmières et infirmiers qui soignent avec un admirable dévouement les femmes victimes de violences sexuelles à Goma, à Bukavu, à Kindu ; à ceux qui s'occupent de la rééducation et de la réinsertion des orphelins de guerre et anciens « *enfants soldats* », nous pensons à Caritas de l'Eglise Catholique qui encadre les déplacés internes ainsi qu'à tous ces foyers congolais qui partagent leurs modestes maisons et leurs maigres réserves alimentaires avec leurs compatriotes déplacés internes par les conflits.

En même temps, le Gouvernement lance un sévère avertissement à l'égard de tous ceux qui s'évertuent à enrôler les démobilisés et à recruter de nouveaux enfants soldats : ils subiront toute la rigueur de la loi. Tous les Commandants des unités Fardc engagées dans l'opération Kimia 2 ou déployés ailleurs savent bien pour leur part quelles peines ils encourent en violant ces interdits.

Rien ne justifie que la RD Congo continue à être perçue sous un prisme anté-élections. Lorsqu'on apprend que pour Philip Alston, le Congo est un pays où « *le nombre de prisons et de prisonniers n'est pas connu. Les registres ne sont pas entretenus. Beaucoup de prisonniers pourrissent en prison même après avoir servi leur sentence. La grande majorité de prisonniers n'a pas été jugée. Essentiellement le système carcéral est un dépotoir où l'on entasse les ennemis de l'Etat et ceux qui sont trop pauvres pour soudoyer le système judiciaire* » ; on croit lire un rapport daté d'avant les élections de 2006. En réalité, depuis lors, beaucoup de choses ont changé et ceux qui voudraient accompagner la normalisation dans notre pays devraient descendre de leur montagne de préjugés et s'imprégner de l'évolution réelle de la situation dans notre pays.

La volonté du Président Joseph Kabila et de son Gouvernement est de changer le Congo pour en faire réellement un pays où il fait bon vivre pour son peuple. C'est dans ce cadre qu'a été lancée la réforme du système de sécurité, en ce comprise celle de la magistrature. Ces efforts ne seront couronnés de succès qu'avec une implication positive de tous. La question à cet égard se pose du côté de ceux qui de l'extérieur passent le plus clair de leur temps à railler le verre RDC à moitié vide alors qu'il

est pour nous à moitié rempli. On n'a pas l'impression qu'ils veuillent nous encourager à remplir le verre.

Le discours sur les Droits de l'Homme au Congo tourne actuellement autour de l'impunité des criminels, du viol des femmes et des enfants, des déficits de protection des civils lors des opérations de combats, etc.

Alors que sous la deuxième République, que les dénonciateurs les plus zélés des temps présents avaient accompagnée d'un silence assourdissant, la bien nommée police politique pouvait vous prendre, en pleine ville et en plein jour, votre femme ou votre voiture, les voici dorénavant champions de la traque du moindre cas d'un citoyen régulièrement convoqué à se présenter devant la justice, allant jusqu'à enjoindre aux juges de condamner X ou acquitter Y.

Cette pseudo "*solidarité*" dans laquelle certains voudraient noyer notre peuple après qu'il ait lui-même conquis de haute lutte les fondamentaux des droits humains élémentaires paraît tardive et à bien des égards suspecte.

Il faut éviter de transformer la démocratie en une « *démocrature* » qui peut être perçue soit comme un déficit démocratique soit comme une situation d'anarchie licencieuse dans laquelle on tente de nous cristalliser pour mieux justifier des schémas de dépossession ressassée à longueur de journées dans certaines officines néo-colonialistes.

## CONCLUSION

Au terme de ces réflexions, il est utile de faire noter au lecteur que malgré tout, les ONGDH ne sont pas des ennemis du Gouvernement congolais qui, en tout état de cause, ne les considère pas comme tels. Le Gouvernement reste d'avis que le travail de ces structures d'appui, lorsqu'il est bien fait, peut aider les pouvoirs publics à améliorer les services rendus à la population.

Pour autant, les partenaires du Gouvernement sont invités à lui reconnaître, comme à tous les Congolais bénéficiaires de leur solidarité, un droit naturel à évaluer celle-ci. Poser la question de savoir en quoi la façon de travailler d'une Ong participe à la promotion des valeurs démocratiques et du bien-être collectif dans notre pays ne revient pas à vouloir la museler, loin s'en faut. On ne peut promouvoir la transparence et refuser en même temps de rendre compte.

La plupart des questions soulevées dans ce Livre Blanc sur la Sécurité et l'Impunité en RD Congo se rapporte aux choix méthodologiques des acteurs humanitaires qui continuent à ameuter l'opinion mondiale sur une prétendue aggravation de l'instabilité à l'Est de notre pays alors que l'évolution est en sens inverse. A eux de répondre.

Le Gouvernement s'est également efforcé d'inviter quiconque vit ou vient travailler sur le territoire de la RDC à respecter les lois et les institutions du pays.

Les récentes mésaventures de Philip Alston justifient davantage cette exigence. En effet, le Rapporteur Spécial de l'Organisation des Nations Unies sur les exécutions extrajudiciaires qui se plaint d'avoir été empêché d'accomplir sa mission au Bas Congo s'est en réalité permis de "*ressusciter*" pour les besoins de son rapport la secte *Bundu dia Kongo*, légalement dissoute par les autorités congolaises à la suite de faits criminels dont ses membres s'étaient rendus coupables en 2008. Il se dira ensuite scandalisé de voir la réunion de la secte interdite qu'il avait convoqué sans en toucher un mot à qui que ce soit au niveau national, provincial ou local, être dispersée. La morale de cet incident est qu'il ne faut pas inciter les citoyens Congolais à violer les lois de leur pays sous prétexte qu'on est en mission pour le compte des Nations-Unies.

Kinshasa, Octobre 2009



# ANNEXES





## ANNEXE I

## Réformes au Congo : attentes et désillusions

*(...) La perpétuation du système clientéliste de l'ère Mobutu, le pillage des ressources de l'Etat et l'appauvrissement de la population forment la toile de fond d'une nouvelle étude sur les réformes au Congo publiée par des universitaires issus de trois continents (1). Cette étude, sous la houlette de l'Américain Theodore Trefon qui dirige le Belgian Reference Centre for Expertise for Central Africa à Tervuren, en Belgique, conclut que les réformes qui ont bénéficié d'un appui international n'ont apporté aucune amélioration durable. Elles ont au contraire favorisé la fuite des capitaux et la vente frauduleuse d'avoires publics. Les crédits étrangers à l'ancien régime de Mobutu (plus de 15 milliards de dollars), ont appauvri le pays.*

La Mission des Nations Unies en République Démocratique du Congo coûte plus d'un milliard de dollars, par an. Mais la population ne vit pas en sécurité, surtout dans l'Est avec les combats contre la Lord's Resistance Army (Ouganda) et les Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (...)

## La pauvreté progresse malgré les aides

Les réformes macro-économiques destinées à limiter la pauvreté n'ont eu aucun effet pour les Congolais, selon Trefon. La FAO estime qu'au moins 17 % de la population souffre de malnutrition, même à Kinshasa. (On considère qu'il y a crise quand la malnutrition touche 10 % de la population). Les bailleurs de fonds ont aggravé la situation. Les divers organismes poursuivent des objectifs différents, et la communauté internationale n'a aucun plan d'ensemble. Certains veulent mettre leurs contributions en commun, d'autres superviser la façon dont leurs fonds sont dépensés, ce qui permet à leurs partenaires congolais de jouer la division. Le code forestier de 2002 en est un bon exemple. C'est la copie conforme d'un programme instauré par le Canada au Cameroun en 1994, qui n'avait pas fonctionné. L'objectif était d'impliquer les communautés locales dans l'amélioration de leurs conditions de vie. Il en est résulté des rivalités entre communautés. Les concessions forestières devaient être redistribuées mais les ressources se sont finalement retrouvées aux mains des mêmes qu'auparavant. Le processus, qui aurait dû être transparent, ne l'était pas. La révision des contrats miniers a débuté en 2007 et n'est toujours pas achevée. Louis Michel affirme qu'elle a lancé « *une nouvelle dynamique de corruption* ».

Selon Trefon et ses Collègues, la corruption, à tous les niveaux, est devenue « *un mode de vie* » et une source de développement, à sa façon, puisque les fonctionnaires se font payer pour des services privés. Bien souvent, ces derniers ne perçoivent pas leur maigre salaire officiel. Le domaine public a été privatisé et se retrouve aux mains de tous ceux qui possèdent un tampon officiel. Le budget (4,9 milliards de dollars) est trop limité. A titre d'explication, les auteurs citent la fable suivante : Un scorpion demande à un crocodile de le faire passer de l'autre côté de la rivière et promet qu'il ne piquera pas. A mi-chemin, le scorpion pique. Alors qu'ils s'apprentent tous deux à couler, le crocodile demande au scorpion pourquoi il a agi ainsi et le scorpion répond : parce que je suis un scorpion. Ne cherche pas à comprendre, nous sommes au Congo. Cette parabole s'applique à la corruption des années 90 qui a détruit le tissu économique congolais.

Les problèmes et les remèdes sont connus, souligne l'ouvrage et pourtant la situation continue de se détériorer tandis que l'aide se poursuit. Les crédits étrangers représentent plus de la moitié du budget 2010. Trefon parle de « *mascarade* » à propos des réformes. « *Le Congo, dit-il, n'a besoin de financements extérieurs que parce qu'il ne fait pas un usage approprié de ses ressources, y compris son potentiel hydroélectrique* ».

Présentée le 17 septembre devant le Parlement belge en présence du Ministre des Affaires Etrangères Yves Laterme, cette étude a provoqué une réaction étonnée de Kinshasa. Son Ambassadeur à Bruxelles Henri Mova Sakanyi, a présenté un document réfutant ses conclusions, également publié à l'Harmattan (2). Sakanyi a déclaré que ses propres chiffres faisaient état d'amélioration en matière de sécurité, de développement et de rétablissement de l'Etat.

De nombreuses sociétés minières partagent en privé les conclusions de Trefon mais préfèrent garder le silence. Il y a quelques exceptions. Le magnat israélien Dan Gertler est un fervent partisan du régime de Kabila. Après avoir commercialisé les diamants de la Société Minière de Bakwanga dans l'Est du Kasai, il exploite des mines de cuivres du Katanga. Il est entré dans la *Central Africa Mining & Exploration Company* et a revendu ses parts pour un montant de

quelque 340 millions de dollars lorsque la Société Kazakhe Eurasian Natural resources Corporation a racheté l'entreprise.

D'autres entreprises ont plus de difficultés à travailler avec le Gouvernement. En août, le gouvernement a annulé le Contrat de Kingamyambo Musono/Tailings (Vaisseau Amiral du Canalien First Quantum Minerals) à Kolwezi. Le Gouvernement souhaite toucher davantage de royalties. First Quantum a compris que le Gouvernement ne plaisantait pas quand les autorités judiciaires ont ordonné la fermeture de ses bureaux de Kolwezi. Elle a donc interrompu la construction de son usine. Les deux parties poursuivent les négociations.

- 1) « *Réforme au Congo (RDC) : Attentes et Désillusions* » Musée royal de l'Afrique Centrale, Bruxelles et Editions (Harmattan, Paris, 2009 ;
- 2) « *Réformes au Congo (RDC) : Pour un regard alternatif, L'Harmattan, Paris, 2009*

(in Le Phare n° 3682 du 14 octobre 2009)

## ANNEXE II :

**NUL NE PEUT INVOQUER SA PROPRE TURPITUDE****ET SI THEODORE TREFON ETAIT CE SCORPION DE LA REFORME AU CONGO....**

(Une réflexion du prof. Banyaku Luape Epotu)

*Nous avons voulu reproduire ici, à titre d'une réponse réfléchie et historique à l'ouvrage publié sous la direction de Théodore Trefon sur la réforme au Congo, un article du Professeur André Ilunga Kabongo, intitulé « Déroutante Afrique ou la syncope d'un discours » paru en 1984 dans la revue canadienne des études africaines (Editions Safi Press). Ce texte est tiré du discours de André Ilunga Kabongo aux Africanistes Etrangers réunis à la XII<sup>ème</sup> Conférence annuelle de l'Association canadienne des études africaines à l'Université de Toronto en 1982.*

Contrairement à la fable dite populaire, mais bien tronquée et tendancieuse du Scorpion et du Crocodile que Théodore Trefon reprend pour peindre le Congo et le Congolais, il aurait mieux fait de savoir que le Professeur Ilunga Kabongo qualifiait justement ces Africanistes Etrangers de Scorpion dans son anecdote reprise ci-dessous. Mais bien sûr que Trefon ne croit pas qu'il s'agissait de lui ou de ses semblables africanistes étrangers. Trefon a fait le malin et il est pris par excès d'assurance en se disant que les Congolais ne lisent pas et donc ignorent tout.

En effet, dans son discours inaugural du 11 mai 1982 à Toronto, Ilunga Kabongo ouvrit le débat entre Africanistes Etrangers et Africanistes Congolais en ces termes : « *Ce que je voudrais vous dire peut se résumer en une anecdote que des gens qui se croient malins racontent pour caractériser mon pays, le Zaïre* » (page 13).

Voici donc l'anecdote intégrale et authentique telle que décrite par le Professeur André Ilunga Kabongo : « *un scorpion se promène sur les rives du fleuve Zaïre à Kinshasa et aperçoit un crocodile prenant un bain du soleil. Eh ! dit le scorpion au crocodile, peux-tu me prendre sur ton dos et m'amener sur l'autre rive à Brazza ? Que non répond le crocodile. Je te connais très bien : tu seras sur mon dos et une fois au milieu du fleuve, tu vas me piquer et nous allons couler tous les deux. Mais non ! Rétorque le scorpion, comment ferais-je une chose aussi aberrante ? Si je te pique et que nous coulons tous les deux, je n'arriverai jamais à Brazzaville où pourtant je veux me rendre. Bien raisonné, dit le crocodile, monte sur mon dos et je t'emmène à Brazzaville. Et voilà notre scorpion sur le dos du crocodile qui se met à nager en direction, de l'autre rive. Au beau milieu du fleuve, le scorpion pique à mort le crocodile et tous les deux se mettent à couler. Alors le crocodile mourant s'écrie dans un dernier souffle : Qu'est-ce que c'est que cette affaire ? Et le scorpion à moitié mort, de répondre : c'est le Zaïre, ne cherche pas à comprendre* » (page 13).

Le Professeur Ilunga Kabongo ajoute : « *le sens de cette anecdote définit aussi bien les relations de l'Afrique avec votre monde que celles qui existent entre le peuple africain et ses élites. Mais qui est le scorpion et qui est le crocodile ? La réponse paraît simple : le scorpion c'est l'Europe et l'Amérique ou encore les élites africaines tandis que le crocodile, la victime c'est l'Afrique ou les peuples africains (...). Mon but est de tenter de montrer en quoi l'Afrique déroute, au propre comme au figuré, le modèle de développement que vous-mêmes et vos rejetons (les élites africains) lui ont proposés depuis vingt ans.... Il me paraît nécessaire de livrer les postulats méta scientifiques qui guident ma réflexion et d'esquisser le promontoire existentiel d'où je regarde notre continent et scrute votre discours (...). Il me paraît que le développement actuel du monde dit « développé » est, en grande partie, le produit et la source du sous-développement de l'Afrique. Toutefois un certain développement apparaît à la périphérie et un sous-développement relatif au centre, mais situés sur des échelles de valeur différentes (...). La faiblesse du discours des Africanistes Etrangers n'est que l'aspect directement perceptible chez nous de l'inanité du discours que l'économisme triomphant (de l'Occident) nous a imposé depuis plusieurs décennies* ».

Sur le plan plus fondamental, Ilunga Kabongo ajoute ; « *la vision unidimensionnelle et orgueilleuse que nous ont légué l'Europe et l'Amérique n'arrive plus à rendre intelligible le monde africain d'aujourd'hui* ».

Pour décrire l'évolution de la pensée des Africanistes Etrangers, il présente les périodes suivantes : « *Avant 1960, s'était élaboré un discours qui fut mis en déroute par les indépendances africaines : la mission civilisatrice des Blancs en Afrique au nom de laquelle on avait édifié pendant plus d'un siècle un vaste empire colonial. Depuis les indépendances, s'est substitué un autre mythe, plus insidieux encore : celui du développement, avec son inébranlable foi et ses dogmes. Alors que l'Afrique avait posé son problème en termes de liberté, l'Europe a rétorqué que celle-ci n'aurait de sens que moulée dans la forme d'un Etat moderne et développé* ». Le

Professeur Ilunga Kabongo reprend pour illustration l'ouvrage de Schwarz (1980), qui a retracé avec humour cette évolution dans la littérature africaniste en ces termes : « *de belle, exotique et peuplée de bons sauvages au moment de sa découverte, l'Afrique est devenue soudainement vilaine, terres de brutes, sans âmes, au moment de sa colonisation. Depuis vingt ans, la voilà sous-développée, en retard, en voie de développement* ».

Et de trancher : « *Au cœur de cette nouvelle religion se trouve un dieu L'homo economicus, producteur et consommateur à la fois, pour qui la valeur suprême se trouve condensée dans le nombre d'objets échangés ou consommés. En accord avec les fondements de sa cosmogonie, l'Europe nous a inculqué durant les vingt dernières années la conscience d'un nouveau type de péché originel : au lieu d'être des peuples barbares et sans cultures, notre seule faute maintenant vient de notre retard sur l'Europe (...).*

*C'est ainsi que s'est bâtie toute la théorie du développement (...). Contrairement à la mission civilisatrice de l'Europe en Afrique, la syncope du discours sur le développement n'a pas été provoquée par un contre-discours (des Africains), mais par les faits eux-mêmes. Sans doute, le contre paradigme du développement et de la modernisation en avait-il préparé le terrain. En effet, les structures qui étaient censées mettre en route le processus de décollage économique et de la modernisation politique ont connu une subversion des ordres politique et économique. Au lieu d'être ce vaste marché de production et d'échanges de biens et de services, le domaine économique est devenu plutôt un lieu de rapport de forces politiques où celui qui gagne n'est pas nécessairement celui qui travaille ou produit le plus. A la place de ces échanges par le biais de la monnaie, le trafic d'influences devient le régulateur du marché et rapporte en proportion du statut politique des agents économiques. Par contre, la politique est devenue objet de commerce d'où la notion même d'intérêt public est évacuée ».*

Pour terminer ce tableau, il se réfère à un grand écrivain congolais qui a caractérisé la nouvelle culture des systèmes politiques africains comme une culture « *entre les eaux* »... « *L'Afrique se meut entre la religiosité et le margoulinage, ou encore l'Afrique en prière dans les églises importées ou autochtones marche côte à côte avec une Afrique margouline, cynique qui a fini par accepter sans révolte la généralisation de la corruption, de la concussion, du mensonge et du vol même. L'Afrique en prière attend le miracle, le sollicite chaque jour comme ultime solution à la maladie, à la pauvreté et à la misère quotidiennes. Cela c'est l'Afrique de la nuit, des samedis, des dimanches. L'Afrique de la semaine et du jour se débrouille et les individus corrupteurs ou corrompus se meuvent entre deux mondes cherchant à survivre (...). Cette existence déroutante semble elle-même tenir du miracle. Bien de fois, des observateurs angoissés, étrangers (Trefon et autres) et Africains, s'interrogent sur les chances de perpétuation d'une telle situation. Les plus alarmistes prévoient la catastrophe toute proche et pourtant, depuis bientôt vingt ans, la vie n'en continue pas moins son petit bonhomme de chemin sans changement significatif? Les contradictions minent la société de toute part, mais la dynamique semble mouillée et les détonateurs trop faibles pour faire sauter la montagne ».*

Dans sa conclusion, le Professeur Ilunga Kabongo a stigmatisé l'Africanisme étranger, qui après avoir jusqu'alors bien légitimé les indépendances africaines, nourrit aujourd'hui largement la religion du développement aidant plus au moins consciemment à la recolonisation de l'Afrique sous différentes formes.

« *A présent que la thèse de développement s'estompe, il est temps que les plus conscients d'entre vous se ressaisissent pour faire le bilan et ouvrir des perspectives nouvelles, fondement d'une action nouvelle* » dit-il avant d'insister sur la nécessité d'établir « *le constat d'échec des théories de développement économique et de la modernisation politique et abandonner en conséquence la recherche stérile des typologies vides de sens et des schémas opératoires inopérants (...). Il est temps que les africanistes étrangers rejoignent les rangs des critiques de la société de consommation, dont les gaspillages, les injustices, les exploitations de toute nature et la pollution menacent non seulement vos vies mais l'équilibre général de la planète. Dans ce combat, l'apport particulier des africanistes étrangers consistera à apporter l'éclairage des valeurs les plus fondamentales de cette Afrique qui se meurt dans la non-existence, à commencer par notre innocence foncière face à l'accumulation de biens matériels et de moyens de destruction du genre humain* ».

Enfin, le Professeur Ilunga Kabongo adresse ce vœu ardent : « *un jour viendra peut-être où les peuples d'Europe et d'Amérique se rendront compte un peu tard qu'en érigeant leur richesse et leur bonheur sur l'exploitation d'autrui pendant si longtemps, ils ont perdu l'aptitude d'innover pour établir un monde plus juste, plus humain, plus équilibré, où il fasse bon vivre pour tous* ».

Cet extrait de la publication du Professeur Ilunga Kabongo appelle trois réflexions fondamentales : d'abord que les élites intellectuelles africaines sont trop absentes de grands débats qui forment le monde, voire même leur propre monde (...). Le bâillonnement de l'Afrique a commencé du bon côté car les africanistes étrangers se substituent carrément aux Africains pour réfléchir selon leur cosmogonie et projection d'intérêts en Afrique. Une Afrique, dont ils attendent la faillite et la reprise du solde ; ensuite que les élites politiques sont privées de repères qui guident leurs actions et leurs projections autrement que ceux édictés par les experts étrangers au service de gros intérêts étrangers. D'où l'échec de réformes suggérées en Afrique et généralement initiées pour accélérer la liquidation de l'Afrique pendant que les élites dirigeantes sont exposées de manière permanente à l'abus de faiblesse, d'ignorance et d'impuissance les empêchant de gérer utilement et rationnellement les intérêts intrinsèques des peuples africains. Car d'une part la corruption et la mauvaise gouvernance de l'élite dirigeante passe par ces abus de faiblesse, d'impuissance et d'ignorance savamment orchestrés par ceux qui veulent organiser un nouveau type d'accumulation à cycle court par commissions d'affaires juteuses, par expertise onéreuse sans compétence, par blanchiment d'argent avec des banques suspectes représentant les réseaux financiers maffieux et les paradis fiscaux en perdition, par trafic de drogues, trafic d'armes et trafic d'organes humains. D'autre part l'impuissance de l'opposition alimentaire est entretenue par des faux débats nourris des offices politiques extérieurs et n'ayant aucune connaissance des vrais enjeux nationaux ou locaux. D'où la misère de l'opposition mendicante et l'incohérence de politiques alternatives calquées sur les mêmes modèles d'affairisme, de pillage et d'irresponsabilité caractérisée devant les situations critiques des nations et des peuples. Le malheur du Congo (RDC) tient à l'envahissement du pays par l'étranger et à la naïveté des Congolais devant les évidences d'asservissement et de liquidation dont ils font l'objet de la part de ceux qui envient son grand espace et ses grandes potentialités en ressources naturelles et humaines.

Eh bien cher Théodore Trefon, les congolais connaissent de quoi s'agit-il pour leur pays. Vous voulez tout simplement donner l'impression d'être avant-gardiste pour ramener les victimes à se culpabiliser sur des torts qui sont commis par les scorpions étrangers et dont vous connaissez parfaitement par cœur les identités et les adresses dans les bourses d'affaires et d'expertise.